BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

BREVET DES METIERS D'ART

SESSION 2023

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient: 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG);
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC);
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC);
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la guestion posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des éléments attendus (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à valoriser.

- Les éléments attendus sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

	Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
	Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3		1/7

- Les éléments à valoriser portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour

obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel. Grille parue au *BOEN* n°47 du 16 décembre 2021.

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'approprier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie)	Questions sur documents	- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC)	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3	

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

Question 1 : définissez la notion de risque.

Réponse possible : possibilité qu'un événement d'origine naturelle, technologique ou sanitaire qui a une probabilité plus ou moins forte de se dérouler (aléa) se produise et touche une population vulnérable. Ce risque diffère selon sa nature et le territoire concerné.

Éléments de valorisation :

- Évocation de différents risques : naturels, technologiques, sanitaires, économiques, géopolitiques, militaires et environnementaux.
- Illustration par des exemples pertinents.

<u>Question 2</u>: localisez sur le planisphère (**annexe 1 à rendre avec la copie**) deux exemples de risques majeurs sur des continents différents.

Réponse possible : on attend du candidat qu'il mentionne dans la légende deux risques majeurs différents (séisme, tsunami, volcan, ouragan, centrale nucléaire...) en choisissant le figuré approprié (aplat, linéaire, ponctuel) et qu'il les localise correctement sur deux continents du planisphère.

Élément de valorisation :

- le candidat nomme les pays ou les villes exposés aux risques sur le planisphère.

Compétence évaluée : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

Question 3 : décrivez les effets du changement climatique sur les littoraux français en une dizaine de lignes.

Réponse possible : On attend du candidat une description d'au moins deux impacts du changement climatique sur les littoraux français.

Le réchauffement du climat entraîne une hausse du niveau des mers ainsi que des aléas climatiques plus fréquents et plus intenses (tempêtes, cyclones...) qui peuvent se traduire par <u>l'érosion des côtes</u> (recul du trait de côte) et un <u>risque accru de submersion marine</u> des espaces littoraux. On attend également du candidat :

- qu'il étaye sa description en choisissant des exemples (littoraux métropolitains ou ultramarins);
- qu'il évoque l'adaptation des sociétés aux risques (prévision, prévention, protection) : choix d'aménagements (enrochements, plantations...), relocalisation de communes (Miguelon par exemple)....

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3	3/7

Éléments de valorisation :

- tout exemple particulièrement développé ;
- toute référence pertinente des autres notions du programme : changements globaux, risque systémique (risques sanitaires plus importants sur les espaces littoraux) ;
- toute précision relative à la vulnérabilité accrue des littoraux (concentration des hommes et des activités, altimétrie), à l'inégale exposition des littoraux aux risques climatiques.

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Capacités évaluées :

- Questionner des documents pour conduire une analyse historique.
- Confronter des points de vue d'acteurs différents.
- Raconter un évènement et argumenter sur sa portée historique

SUJET : <u>La naissance de la Communauté Économique Européenne (CEE)</u> pendant la Guerre froide

Questions et réponses possibles

<u>Question 1</u>: présentez les traités de Rome (date, domaines, signataires) évoqués dans les documents 1 et 2.

Réponse possible : Le 25 mars 1957, six pays d'Europe de l'Ouest (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) signent deux traités à Rome : le premier crée la Communauté économique européenne (Marché commun), le second la Communauté européenne de l'énergie atomique (appelé aussi Euratom).

Question 2 : recopiez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le afin de confronter les points de vue de l'URSS et de la France au sujet des traités de Rome. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : On attend du candidat au moins deux arguments avancés par chacune des parties (URSS et France).

Critiques formulées par l'URSS	Réponses de la France
(document 1)	(document 2)
 Mesures des traités subordonnées aux objectifs de l'O.T.A.N (politique agressive). Accentuation des tensions et des divisions en Europe ; atteinte portée à la sécurité. Rapports de force déséquilibrés au sein de la CEE au bénéfice des États les plus puissants (FR/RFA). 	 L'O.T.A.N est une alliance visant à protéger et non à agresser. Définition claire des objectifs des traités au service des intérêts des pays signataires. Possibilité pour les pays européens d'intégrer la CEE. Les divisions et tensions sont imputables à l'URSS.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3	4/7

Élément de valorisation :

- Toute idée évoquant la volonté de l'URSS d'infléchir l'opinion européenne en discréditant les traités ;
- Toute analyse de la position française ;
- Rappel des objectifs des traités de Rome.

Question 3: expliquez la phrase soulignée dans le document 2 à l'aide de vos connaissances: « Les allégations de la déclaration soviétique ne doivent pas faire oublier le fait que les véritables causes de cette division et de la tension en Europe ne sauraient être imputées à la politique suivie par les pays occidentaux. »

Réponse possible : La France réagit à l'accusation de l'URSS selon laquelle les traités de Rome accentuent la division de l'Europe. Elle rejette la responsabilité de la situation en Europe sur l'URSS qui a conduit une politique d'expansion du communisme en Europe de l'Est depuis le fin de la Seconde Guerre mondiale.

Éléments de valorisation :

- Toute contextualisation sur la situation de l'Europe avant 1957 : deux blocs incarnant des idéologies et des modèles (politiques, économiques...) différents.
- Toute référence au rideau de fer, au plan Marshall, à la politique du containment...
- Tout exemple pertinent pour étayer la réponse : la crise de Berlin par exemple.

Question 4 : décrivez et expliquez le document 3.

Réponse possible : Au centre du dessin daté de 1957 (date de naissance de la CEE), l'Europe est représentée sous les traits d'une vieille femme maigre et fragile, prise en étau entre deux colosses symbolisant par leur ostensible force les deux superpuissances qui dominent alors les relations internationales : les États-Unis et l'URSS (symboles sur les vêtements des personnages).

L'auteur souligne le déséquilibre des puissances mais aussi la prétention de l'Europe de vouloir jouer un rôle dans les relations internationales en devenant une « troisième force » au sein d'un monde bipolaire dominé par les deux Grands. Le caricaturiste tourne en dérision le faible poids politique de l'Europe, qui n'a pas véritablement les moyens de peser dans le jeu des puissances.

Éléments de valorisation :

- référence au registre ironique choisi par le dessinateur (la femme met en garde les deux colosses);
- idée selon laquelle ce sont d'abord des objectifs économiques qui réunissent les pays membres de la CEE depuis le début des années 1950.

<u>Question 5</u>: justifiez l'affirmation suivante en une dizaine de lignes : « L'Europe s'affirme sur la scène internationale pendant la Guerre froide. »

Réponse possible : On attend du candidat un développement construit mobilisant les documents, les réponses aux questions précédentes et ses connaissances personnelles. Il pourra par exemple exposer les idées suivantes :

- l'Europe, au cours de la période 1947-1989/91, est un théâtre majeur de la Guerre froide où s'opposent les deux blocs, mais elle parvient à s'affirmer sur la scène internationale. Après la Seconde Guerre mondiale, une Europe unie est perçue

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3	5/7

- comme une nécessité pour assurer la sécurité, la paix et le progrès social.
- la construction européenne se réalise progressivement avec la mise en place de la CECA (1951) et de la CEE (traité de Rome, 1957) qui définissent des formes de coopération davantage économiques que politiques et militaires (échec de la CED en 1954). Le projet européen est critiqué par l'URSS alors qu'il est salué par les États-Unis.
- l'élargissement de la CEE et l'approfondissement des politiques européennes dans les années 1970 et 1980 (système monétaire européen en 1979, Acte unique en 1985).

Éléments de valorisation :

- toute précision sur la situation de l'Europe pendant la Guerre froide (Plan Marshall, OTAN... pour l'Europe de l'ouest par exemple), tout exemple pertinent montrant l'opposition des blocs sur le continent européen (crise de Berlin par exemple);
- toute mention des acteurs de la construction européenne (Schuman, Monnet, De Gaulle, Adenauer...) :
- toute référence à la période postérieure à la Guerre froide : traité de Maastricht, création de l'UE, intégration des ex-pays de l'Est (Hongrie, Pologne...).

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences:

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Sujet : La participation des citoyens au débat démocratique

Questions et réponses possibles

Question 1 : complétez le tableau (annexe 2 page 13/13 à rendre avec la copie) pour comparer les deux modalités de débat. (Documents 1 et 2)

	Débat avec l'outil numérique	Débat traditionnel
Formes	Consultations en ligne, technologies civiques.	Réunions publiques dans une mairie, cahier de doléances, forums, assises et étatsgénéraux.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3 6/7	

Avantages	Élargissement de la	Partage, délibération (recherche
	participation (notamment de la jeunesse), transparence. Peut compléter les débats traditionnels.	d'un accord).
Limites	Absence de délibération, fracture numérique, maintien des inégalités.	Limitation de la participation (heure, date, lieu).

Question 2 : classez les thèmes du débat organisé à La Verrière en fonction des grands défis du XXI^e siècle que vous identifierez. (Document 2)

Réponse possible : le candidat est libre du classement qu'il adopte à condition qu'il le justifie.

- Défis environnementaux : lutte contre la pollution
- Défis politiques : démocratie, citoyenneté
- Défis économiques et sociaux : pouvoir d'achat, taxes, salaires, justice fiscale, partage des richesses.

Éléments de valorisation : les défis du XXI^e siècle correspondent aux grandes mutations (changements environnementaux, révolution numérique, biotechnologies) qui se posent à toutes les échelles du territoire et appellent des réponses diverses. Ces dernières sont sources de débat en démocratie. Ces problématiques mettent à l'épreuve les principes et les valeurs de la République.

<u>Question 3</u>: comment favoriser la participation la plus large des citoyens à la démocratie ? Vous présenterez les enjeux de cette participation et les moyens pour la renforcer (formes et organisations) dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes.

Réponse possible : on attend du candidat qu'il nuance et justifie son propos.

- Les enjeux : la participation est au cœur de la démocratie ; elle en est la condition. Pluralisme démocratique (confrontation des idées) et respect des lois. Responsabilité du citoyen qui est acteur des décisions publiques. Importance de l'éducation en matière de connaissances civiques et des enjeux de société.
- La diversité des formes : participation aux élections, appartenance à des corps intermédiaires (associations, syndicats, partis politiques), internet et réseaux sociaux (civic techs), manifestations et les pétitions.
- La diversité des organisations : débats formels ou informels, sous format numérique ou traditionnel, débats électoraux, débats parlementaires...

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2309-FHG HGEMC 3	7/7